

2026

# INITIATEUR FÉDÉRAL DE TENNIS



**LIGUE  
HAUTS  
DE FRANCE**



# LA FORMATION

## OBJECTIF

Les initiateurs fédéraux sont des membres licenciés des associations affiliées à la FFT qui participent, à titre bénévole exclusivement, à l'initiation des jeunes de l'école de tennis.

## CONTENU

### ► 35 heures de stage en club :

- Encadrement de séances collectives jeunes en présence du tuteur sur le court
- Participation aux animations sportives du club au sein d'une équipe

### ► 30 heures de formation en centre :

- Module mini-tennis
- Module initiation, 7-10 ans

### ► 5 heures de formation en e-learning

- Galaxie tennis
- Protection des mineurs

## CALENDRIER

### .Calendrier IF 2026

Sites	La Madeleine	Boulogne / Mer	Trith st Léger	Courrières	Amiens	Méru	Viry-Noureuil	Fournies	Guignicourt	Compiègne
Coordonnateurs	Benoit Malolepszy	Jérôme Vlaminck	Antoine Tanfin	Nabil Chakib	Marine Mas	Guillaume Violette	Florent Sauvage	Stéphane Ballion	Romain Fossier	Erick Vanderbecq
Dates	14 février (après-midi) 15 Février 7 mars (après-midi) 8 mars 6 juillet	7 mars 12 avril 16 mai 20 juin	16 février 17 février 7 mars 14 mars	18 avril 19 avril 11 juillet 12 juillet	15 avril 16 avril 8 juillet 9 juillet	16 février 17 février 13 avril 14 avril	16 février 17 février 13 avril 17 mai	28 février 1er mars 15 mars 12 avril	27 février 28 février 24 avril 25 avril	4 avril 11 avril 23 mai 13 juin



# LES LIEUX DE FORMATION

## PRÉ-REQUIS

Le candidat à la formation d'initiateur fédéral doit, à la date du début de son stage :

- Être titulaire du diplôme de **prévention et secours civiques de niveau 1** (PSC1)
- Être âgé de **15 ans révolus à l'entrée de formation**
- Attester sa capacité physique à enseigner le tennis (certificat médical ou **licence de la saison sportive en cours**)
- Justifier d'un **niveau de jeu suffisant**. Il n'est pas obligatoirement classé, mais doit posséder un niveau de pratique du tennis suffisant pour prendre en charge l'initiation des licenciés

**9 pôles de formation répartis sur le territoire régional pour plus de proximité avec les clubs et les candidats (un minimum de 6 candidats sera nécessaire pour le maintien du pôle) :**

## AISNE

- TC Viry-Noureuil : Rue Racine, 02300 Viry Noureuil
- US Guignicourt : Rue du Moulin, 02190 Guignicourt

## NORD

- TC Trith-Saint-Léger : Rue Pierre Curie, 59125 Trith-Saint-Léger
- TC Fournies : 88 Rue Léo Lagrange, 59610 Fournies
- TC La Madeleine : 305 Rue du Président Georges Pompidou, 59110 La Madeleine

## OISE

- TC Méru : 4 Rue Maurice César, 60110 Méru
- TC Compiègne Pompadour : 3 Avenue du président Clémenceau, 60200 Compiègne

## PAS-DE-CALAIS

- TC Boulogne sur Mer : Rue de Beringhen, 62280 Saint-Martin-Boulogne
- TC Courrières : Chemin de Douai, 62710 Courrières

## SOMME

- Antenne de la Ligue : 45 Rue Sainte-Beuve, 80000 Amiens



## MODALITÉS DU DIPLÔME

L'activité des initiateurs fédéraux est exclusivement **exercée à titre bénévole**, dédiée à l'**initiation des jeunes de l'école de tennis**. Elle s'exerce uniquement auprès de l'**association affiliée dans laquelle il est licencié** et/ou qui a transmis sa demande, au plus tard **jusque 19h**.

Dès son entrée en formation, l'initiateur stagiaire peut exercer une activité pédagogique supervisée par un tuteur enseignant diplômé du CQP Educateur Tennis (CQPET) ou d'un diplôme d'Etat tennis (DEJEPs ou DESJEPs), présent sur le court.

La validation de la qualification d'initiateur fédéral est accordée ou non par le responsable de l'organisme de formation :

- à l'issue de cette formation ;
- à partir de 16 ans révolus (si l'enfant a 15 ans à l'entrée de formation il recevra sa qualification le jour de ses 16 ans);
- après avis favorable du président du club et du tuteur enseignant diplômé.

De 16 à 18 ans, l'initiateur fédéral peut prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée, dans le cadre de l'école de tennis, en présence d'un responsable majeur sur le site de pratique. Le responsable majeur est :

- un enseignant (CQPET, DE ou DESJEPs) ;
- un dirigeant de l'association affiliée (président, secrétaire général ou trésorier).

A partir de 18 ans révolus, l'initiateur fédéral peut prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée, dans le cadre de l'école de tennis, en autonomie.

L'activité de l'initiateur fédéral ne peut s'exercer qu'auprès de l'association affiliée dans laquelle il est licencié et/ou qui a transmis sa demande.

## LES DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT

Diplôme	Rappel des prérogatives, du statut et du groupe CCNS
<b>Initiateur Fédéral (IF)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Enseignement aux jeunes de 18 ans et moins en cours collectifs,</li><li>Statut bénévole</li></ul>
<b>CQP Assistant Moniteur Tennis (AMT)</b> ► <a href="#">Fiche RNCP</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>Enseignement aux jeunes de 18 ans et moins en cours collectifs</li><li>Statut salarié (groupe 3 CCNS) ou bénévole</li></ul>
<b>CQP Educateur de Tennis (ET)</b> ► <a href="#">Fiche RNCP</a>	<ul style="list-style-type: none"><li>Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)</li><li>Participation aux animations du club</li><li>Statut salarié (groupe 3 de la CCNS) ou bénévole</li></ul>

Des fiches de postes et des contrats types sont disponibles sur le site de la Ligue, rubrique Ressources Humaines.



## LES CONTACTS :

- **Chargé de mission formation :**

Gauthier LEONARD – 03 20 81 93 10 - [gauthier.leonard@fft.fr](mailto:gauthier.leonard@fft.fr)

- **Responsable pédagogique :**

Arnaud PELISSIER – [arnaud.pelissier@fft.fr](mailto:arnaud.pelissier@fft.fr)

